

IMMEUBLE SIS À PARIS 12°  
6, COUR SAINT ELOI

## PLAN DES INTERIEURS

Documents graphiques extraits de [www.bloy-geometre-expert.fr](http://www.bloy-geometre-expert.fr)



DOSSIER N° 2018BB728C

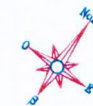
NOVEMBRE 2018

ÉCHELLE : 1/100

IND 1 :

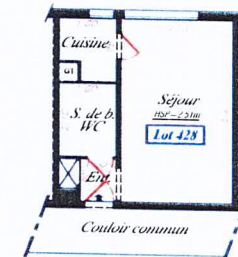
IND 2 :

21/23, RUE DE L'AMIRAL ROUSSIN 75013 PARIS - TEL : 01 44 38 00 00 - FAX : 01 44 38 00 20 - E-MAIL : CABINET@BLOY.GEOMETRE-EXPERT.FR



4° ÉTAGE

*Cour Saint-Eloi*



/ AUTOCAD 2006 - P:\A2018BB728C.dwg / Novembre 2018

La présente notice correspond à l'échelle requise ou supérieure.  
Les traits noirs de la notice sont représentés à leur échelle.  
Plan de base au 1/100.

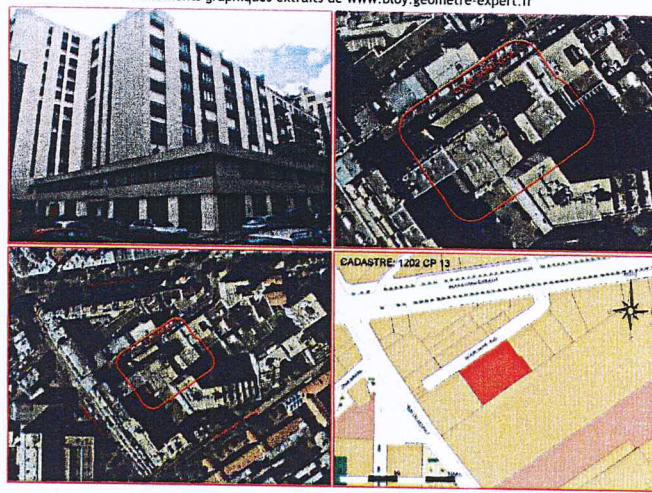
ÉCHELLE : 1/100  
DOSSIER : 2018BB728C



IMMEUBLE SIS À PARIS 12°  
6, COUR SAINT ELOI

## PLAN DES INTÉRIEURS

Documents graphiques extraits de [www.bloy-geometre-expert.fr](http://www.bloy-geometre-expert.fr)

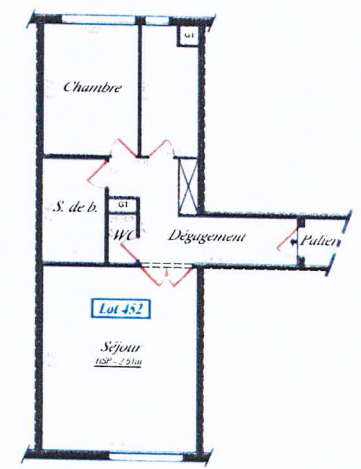


DOSSIER N° 2018BB728C	NOVEMBRE 2018	ÉCHELLE : 1/100
IND 1 :		
IND 2 :		
21723, RUE DE L'AMIRAL ROUSSIN 75015 PARIS - TEL : 01-44-38.00.00 - FAX : 01-44-38.00.20 - E-MAIL : CABINET@BLOY.GEOMETRE-EXPERT.FR		



**6° ÉTAGE**

### Cour Saint-Eloi



AUTODAC 2000 - PLAN2018BB728C.dwg / Novembre 2018

La production réalisée correspond à l'échelle indiquée ou adossée.  
Les plans réalisés et les relevés sont représentés à titre indicatif.  
Réaliser des travaux en respectant les données d'origine.



ÉCHELLE : 1/100  
DOSSIER : 2018BB728C



diteur :

## ATTESTATION DE SUPERFICIE DU LOT N° 428

( Calculée suivant la loi "Carrez", en application de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, issu de la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et conformément aux prescriptions du décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie orrivative d'un lot de copropriété)

LOT	Bât.	Esc.	Étage	Désignation	Superficies privatives en m <sup>2</sup>	Autres superficies en m <sup>2</sup>		
						Lot < à 8 m <sup>2</sup>	Parties à hauteur < 1,80m	Balcon Terrasse Jardin
428	B	-	4ème étage	Studio				
				Entrée avec Pl.	1,70			
				Séjour	16,20			
				Cuisine	2,50			
				Salle de bains avec WC	3,40			
Total du lot :					23,80	-	-	-
<b>Autre lot n'entrant pas dans le cadre de la loi du 18 décembre 1996</b>								
394	-	-	1er sous-sol	Une cave C35		Non visités		
336	-	-	-	Un parking		Non visités		

**Superficie habitable du lot : 23,80m<sup>2</sup>**Article R 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation

"La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R\* 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre."


Description du lot conforme au relevé effectué en novembre 2018

Lot identifié suivant la désignation portée sur la désignation portée au "Commandement de payer valant saisie immobilière" fourni par le requérant, savoir :

"Lot n°428 représenté, dans l'immeuble "B", au quatrième étage, situé à gauche et en face de l'escalier, UN STUDIO répertorié ST2, comprenant : une entrée, un placard, une salle de bains incluant baignoire, lavabo, bidet et water-closet, une cuisine et une salle de séjour.  
Et les 70/10,000èmes des parties communes générales de l'immeuble"

## ATTESTATION DE SUPERFICIE DU LOT N° 452

(Calculée suivant la loi "Carrez", en application de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, issu de la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et conformément aux prescriptions du décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété)

LOT	Bât.	Esc.	Etage	Désignation	Superficies privatives en m <sup>2</sup>	Autres superficies en m <sup>2</sup>		
						Lot < à 8 m <sup>2</sup>	Parties à hauteur < 1,80m	Balcon Terrasse Jardin
452	B	-	6ème étage	Appartement				
				Entrée et dégagement	9,40			
				Séjour	22,40			
				Chambre	9,80			
				Cuisine	5,60			
				Salle de bains	5,10			
				W.C.	1,10			
Total du lot :					53,40	-	-	-
<b>Autre lot n'entrant pas dans le cadre de la loi du 18 décembre 1996</b>								
364	-	-	1er sous-sol	Une cave		Non visitées		

**Superficie habitable du lot : 53,40m<sup>2</sup>**Article R 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation

"La superficie habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R\* 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre."

Description du lot conforme au relevé effectué en novembre 2018

Lot identifié suivant la désignation portée sur la désignation portée au "Commandement de payer valant saisie immobilière" fourni par le requérant, savoir :

"Lot n°452 représenté par UN APPARTEMENT comprenant : entrée, couloir, cuisine, salle de bains, WC, séjour, une chambre.

Et les 145/10,000èmes des parties communes générales"